



Demande d'autorisation de manifestation / annonce de manifestation

À déposer au **minimum 30 jours à l'avance** afin que les mesures nécessaires puissent être prises. À défaut, des frais supplémentaires seront perçus et la demande d'autorisation pourrait être refusée.

Nom de la Société organisatrice

.....

Personne responsable de la manifestation (majeure / présente durant la manifestation)

☐ Monsieur ☐ Madame

Nom, prénom :

Date de naissance :

Adresse complète :

.....

Portable :

Courriel :

Manifestation : ☐ privée ☐ publique

Commune : ☐ Bourg-en-Lavaux ☐ Chexbres ☐ Lutry

☐ Puidoux ☐ St-Saphorin ☐ Rivaz

Localité :

Lieu de la manifestation :

Nom de la manifestation :

Date(s) et heures de la manifestation :

▪ Le de h à h

▪ Le de h à h

▪ Le de h à h

▪ Le de h à h

Date et heures du montage :

▪ Le de h à h

Date et heures du démontage :

▪ Le de h à h

Description détaillée de la manifestation

- | | | |
|--|---|-------------------------------------|
| ☐ repas | ☐ anniversaire | ☐ mariage |
| ☐ concert, soirée musicale | ☐ conférence | ☐ exposition |
| ☐ spectacle, théâtre, danse | ☐ stand sur la voie publique | ☐ collecte |
| ☐ meeting sportif | ☐ cortège, défilé | ☐ autre |

Si autre, veuillez préciser svp :

Nombre de personnes attendues :

Au pic de fréquentation : Par jour : Sur la durée de la manifestation :

Moyens de locomotion :

- | | |
|---|--|
| ☐ transports publics | |
| ☐ Cars | nombre au pic de fréquentation :
Sur la durée de la manifestation : |
| ☐ Voitures | nombre au pic de fréquentation :
Sur la durée de la manifestation : |

Diffusion de musique :

- ☐ non ☐ oui de h à h
Si oui et musique > 93 dB = Demande POCAMA

Vente de boissons et/ou mets : ☐ non ☐ oui **Si oui = Demande POCAMA**

Laser : ☐ non ☐ oui **Si oui = Demande POCAMA**

Loto / Tombola / Jeux d'argent : ☐ non ☐ oui **Si oui = Demande POCAMA**

Entrée payante : ☐ non ☐ oui **Si oui = Demande POCAMA**

Stationnement des véhicules

- ☐ Engagement de personnel pour la gestion du stationnement (Sociétés privées reconnues).
Présence des plantons 30 minutes avant l'heure du début de la manifestation. Il y a lieu d'être précis sur l'horaire des festivités. **En cas de retard, il est obligatoire d'en informer Police Lavaux au 021 / 791 11 21.**

☐ **St-Saphorin** : Route Cantonale RC 780 b-p « plantons obligatoires tout au long de l'occupation de la route cantonale par les véhicules »

☐ **Grandvaux** : Route de la Petite-Corniche ☐ **Cully** : Route de la Corniche

☐ **Autre** :

- ☐ Location de matériel signalétique « Triopan, cônes, trépieds, etc. »

Un émolument minimum de CHF 50.00 sera facturé pour toute autorisation délivrée, auquel sera ajouté un émolument de CHF 80.00 pour toute demande déposée moins de 30 jours avant la date de la manifestation.

Date : Signature :